Master interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE)

Plan d'études

Février 2013

Réserve: *Ce plan d'étude est susceptible de subir des modifications avant le début des cours et en cours d'année académique. Les mises à jour sont disponibles sur le site web www.iukb.ch/mide*

Structure et crédits

Le cursus d'études est composé de trois semestres obligatoires de 30 crédits ECTS chacun. Le volume total de la formation correspond à 90 crédits ECTS, répartis sur trois semestres d'études. Les différentes parties du cursus d'études comprennent les éléments suivants :

Master interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE)		
CURSUS D'ETUDES		**CREDITS ECTS**
1. Fondements (1er semestre)		**30**
A.	Introduction	
B	Fondements théoriques disciplinaires et interdisciplinarité	
2. Approfondissements thématiques (2ème semestre)		**30**
A	Séminaires interdisciplinaires	24
B	Projet de groupe	6
3. Spécialisation (3ème semestre)		**30**
A	Stage	10
B.1	Orientation recherche	20
B.2	Orientation professionnalisante	20
B.3.	Programme d'études individuel	20
Total		***90***

La **mobilité des étudiant(e)s** est rendue possible et encouragée par la reconnaissance interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis. La structure des études facilite la mobilité des étudiants et des étudiantes, tant au niveau national qu'au niveau international. Le troisième semestre peut comprendre des enseignements pris chez des partenaires universitaires en Suisse et à l'étranger.

Les fondements – 1er semestre

Le plan d'études du premier semestre prévoit une **introduction** générale à la thématique des droits de l'enfant (semaine 38). Cette semaine d'introduction sera suivie de cours (semaines 39 à 51) présentant **différentes approches théoriques** sur les droits de l'enfant, ainsi que par un cours de **méthodologie** et d'initiation à la recherche interdisciplinaire, y compris un travail écrit en lien avec un des cours obligatoires. Les examens des cours dispensés lors du premier semestre ont lieu pendant les sessions d'examens à la fin du semestre d'automne (modalité : épreuve écrite ou orale). En cas d'échec, les examens peuvent être répétés deux fois, soit avant le début du semestre d'automne, soit à la fin du semestre d'automne prochain

Plan d'études du 1er semestre :

A. Introduction					
Enseignement		**Crédits ECTS**	**Enseignants**	**Assistantes**	**Semaines**
	Introduction générale aux droits de l'enfant		K. Hanson D. Stoecklin Ph. Jaffé	A. Curry Messer C. Barby M. Scelsi	38
B. Fondements théoriques disciplinaires et interdisciplinarité					
Enseignement		**Crédits ECTS**	**Enseignants**	**Assistantes**	**Semaines**
1	Enfants et droits humains	5	K. Hanson	A. Curry Messer	39-51
2	Sociologie de l'enfance	5	D. Stoecklin	M. Scelsi	39-51
3	Psychologie de l'enfance	5	Ph. Jaffé	S.Geiser	39-51
4	L'enfant et le droit de la famille	4	M. Schäfer	A. Curry Messer	40-51
5	Protection et aide à l'enfance	2 3	J. Zermatten G. Frossard		39-51
6	Méthodologie et initiation à la recherche, y compris un travail écrit en lien avec un des cours obligatoires	6	F. Darbellay		40-51
Séminaire de l'Institut International des droits de l'enfant (IDE)					
	« Droits de l'enfant et secteur privé : amener les Etats et les entreprises à remplir leurs obligations. »				42
Total		**30**			

Les approfondissements thématiques – 2ème semestre

Le plan d'études du deuxième semestre comprend quatre séminaires (cours bloc) qui abordent les différentes thématiques dans une perspective interdisciplinaire et un projet de groupe visant à offrir aux étudiants et étudiantes des expériences de travail en commun.

Les **séminaires interdisciplinaires** sont regroupés autour de thématiques abordées de plusieurs points de vue disciplinaires. Les séminaires interdisciplinaires s'appuient sur une diversité d'approches scientifiques et sont conceptualisés par l'ensemble du personnel enseignant de l'Unité, qui participe activement à l'enseignement lors des séminaires interdisciplinaires. Ils demandent la participation active des étudiant(e)s et les incitent à des analyses inter- et transdisciplinaire. Chaque séminaire interdisciplinaire est placé sous la responsabilité d'un enseignant de l'IUKB. Les autres enseignant(e)s participent à l'enseignement pour assurer le caractère interdisciplinaire de chaque séminaire. Chaque séminaire interdisciplinaire a lieu pendant une période de trois à quatre semaines et comprend des cours magistraux, l'examen de cas pratiques, des travaux individuels, des interventions par des professionnels et des experts externes, des débats autour de documentaires ou films et des visites. Les prestations nécessaires pour réussir un séminaire interdisciplinaire sont fournies pendant le cours et, en cas d'échec, elles ne peuvent en principe pas être répétées. L'enseignant ou l'enseignante responsable informe les étudiants et étudiantes de la forme et des modalités des prestations exigées au plus tard au début du séminaire interdisciplinaire.

Ces études sont complétées par un **projet de groupe** qui vise à offrir aux étudiants des expériences réelles via des projets menés en groupe, composés de façon interdisciplinaire (tenant compte des diplômes Bachelor de ses membres). Le projet se termine par un travail écrit en commun et une présentation publique des résultats des différents groupes.

Plan d'études du 2ème semestre :

A. Séminaires interdisciplinaires thématiques					
Séminaire		**Crédits ECTS**	**Responsables**	**Assistantes**	**Semaines**
1	Défense et promotion	6	K. Hanson	A. Curry Messer	8-11
2	Participation	6	D. Stoecklin	M. Scelsi	12-15
3	Violence et abus	6	Ph. Jaffé	C. Barby	16-19
4	Politique sociale	6	E. Paulus	M. Scelsi	20-22
Total		**24**			

B. Projet de groupe				
Description	**Crédits ECTS**	**Responsables**	**Assistantes**	**Semaines**
Titre à définir	6	K. Hanson	*À définir*	23-26
Total	**6**			

Spécialisation – 3ème semestre

Le troisième semestre est destiné à la spécialisation individuelle des étudiant(e)s. Ceux-ci peuvent choisir s'ils veulent continuer les études par des ateliers leur permettant de se spécialiser dans un domaine de mise en œuvre spécifique (orientation professionnalisante) ou s'ils préfèrent se spécialiser par un travail de recherche approfondi (orientation recherche). Tou(te)s les étudiant(e)s font en outre un stage de 8 semaines et un rapport de stage, quelle que soit l'orientation choisie. Le stage permet aux étudiant(e)s d'acquérir des expériences pratiques en matière de droits de l'enfant.

L'étudiant(e) qui choisit **l'orientation professionnalisante** peut participer aux deux ateliers interdisciplinaires qui seront offerts à l'IUKB et qui abordent les thématiques professionnelles dans une perspective inter- et transdisciplinaire. L'accent des ateliers interdisciplinaires du troisième semestre sera mis sur la pratique des droits de l'enfant dans des champs d'application concrets. Dans le cadre de la mobilité, l'étudiant(e) peut également proposer un programme d'études individuel composé de cours pris dans une ou plusieurs autres universités suisses ou étrangères et qui est approuvé par un collège composé de professeurs et collaborateurs scientifiques. Il ou elle termine ses études par la rédaction et la soutenance d'un mémoire de Master.

L'étudiant(e) qui choisit **l'orientation recherche** s'engage à rédiger et soutenir un travail de recherche plus étendu. Il choisit son sujet de recherche en accord avec un(e) enseignant(e) de l'IUKB et élabore un projet de recherche. Un collège composé de professeur(e)s et collaborateurs/collaboratrices scientifiques examinera les propositions de projets de mémoire et assurera leur suivi. L'objectif du mémoire est d'amener l'étudiant(e) à réaliser un travail personnel d'une certaine ampleur, combinant maîtrise des éléments théoriques avec leur application à des contextes empiriques particuliers.

La formation est complétée par un **stage** de 8 semaines, y compris la rédaction d'un rapport de stage, qui permet aux étudiant(e)s d'acquérir des expériences pratiques en matière des droits de l'enfant.

Plan d'études du 3ème semestre :

A. Stage

Description	Crédits ECTS	Durée	Responsables	Assistante	Semaines
Stage de 8 semaines dans une institution ou organisation qui travaille dans le domaine des droits de l'enfant. Le stage est complété par un rapport de stage descriptif et analytique.	10	8 semaines	K. Hanson Ph. Jaffé D. Stoecklin	*À définir*	38-41
Total	**10**				

B.1. Orientation recherche

Description	Crédits ECTS	Responsables	Assistante	Semaines
Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche.	20	K. Hanson Ph. Jaffé D. Stoecklin F. Darbellay K. Burger	A. Curry Messer	42-51
Total	**20**			

B.2. Orientation professionnalisante

Description			Crédits ECTS	Responsables	Assistantes	Semaines
1	Ateliers interdisciplinaires					
	A.	Médiation enfants	6	A. Mouttet, GPM	*À définir*	42-45
	B.	Education et droits de l'enfant	6	K. Burger	*À définir*	46-49
2	Mémoire professionnel		8	K. Hanson Ph. Jaffé D. Stoecklin F. Darbellay K. Burger	*À définir*	42-51
Total			**20**			

B.3. Programme d'études individuel

Enseignement		Crédits ECTS	Responsables	Assistantes	Semaines
1	Dans le cadre de la mobilité, l'étudiant(e) peut également proposer un plan d'études individuel composé de cours pris dans une ou plusieurs autres universités suisses ou étrangères et qui est approuvé par un collège composé de professeurs et collaborateurs scientifiques	12	K. Hanson Ph. Jaffé D. Stoecklin	*À définir*	42-51
2	Mémoire professionnel	8	K. Hanson Ph. Jaffé D. Stoecklin F. Darbellay K. Burger	*A définir*	42-51
Total		**20**			